RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 01039
Numéro SIREN : 437 539 422
Nom ou dénomination : ECOMELEC

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2018 sous le numéro de dépôt 648

ECOMELEC
Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 euros
Siège social : 16 bis rue Grange Dame Rose
78140 Vélizy-Villacoublay
RCS Versailles 437.539.422.
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 22 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,
le 22 décembre,
à 9h.

GESTIONOVA, société par actions simplifiée au capital de 214.200 euros, dont le siège social est situé 16 bis rue Grange Dame Rose, 78140 Vélizy-Villacoublay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 420.432.833., représentée par la société HGR, société par actions simplifiée au capital de 36.133.889,10 euros, dont le siège social est situé 16 bis rue Grange Dame Rose, 78140 Vélizy-Villacoublay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 811.183.813., elle-même représentée par Monsieur Frédéric Viet (l'« **Associée Unique** »), propriétaire de l'intégralité des 10.000 parts sociales, d'une valeur nominale de 4 euros chacune, composant le capital social de la Société.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES :

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance ce jour de la lettre de démission remise en main propre par Monsieur François Rougnon, prend acte de la démission de ce dernier de ses fonctions de co-gérant de la Société, avec effet au 1er janvier 2018, et décide expressément de renoncer à se prévaloir des dispositions de l'article 12 des statuts de la Société qui prévoient qu'un co-gérant de la Société ne peut démissionner de ses fonctions qu'à la clôture d'un exercice, en adressant une lettre recommandée à l'Associée Unique au moins 6 mois avant ladite clôture.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide de nommer à effet au 1er janvier 2018, Monsieur Fréderic Viet, né le 26 avril 1969 à Neuilly-sur-Seine (92), de nationalité française, demeurant 27, rue Cardinet, 75017 Paris, pour une durée illimitée, en qualité de co-gérant de la Société en remplacement de Monsieur François Rougnon, démissionnaire.

Monsieur Fréderic Viet déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

L'Associée Unique décide que les fonctions de co-gérant de Monsieur Fréderic Viet seront non rémunérées. Il aura néanmoins droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation engagés dans l'intérêt de la Société, sur présentation de toutes pièces justificatives.

Greffe du tribunal de commerce de Versailles : dépôt N°648 en date du 08/01/2018

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

*
* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Bon pour acceptation de fonction de Co gérant

Gestionova
Représentée par HGR
Elle-même représentée par Monsieur Frédéric Viet

Monsieur Frédéric Viet[1]

[1] Signature précédée de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant* ».